



Signification de jugement

Par **MCALYPSO**, le **14/10/2016** à **15:53**

Bonjour Maître,

Mon avocat ne m'a pas informé de la décision du TGI concernant la liquidation de la communauté suite à un PV de difficulté, décision qui remonte au 19 Mai 2016;et que je n'ai toujours pas.

cette information vitale pour moi m'a été suggérée par hasard ..

jE crains que des délais soient en jeu..

ce magistrat était il obligé de me transmettre cette décision de justice? et quel est mon recours , éventuellement

Merci par avance.,

Respectueuses salutations

M.Calypso